



Saint-Germain
lès-Corbeil

**Mesdames et Messieurs les membres du
CONSEIL MUNICIPAL**

Saint-Germain-lès-Corbeil, le 6 décembre 2022

Objet : Convocation conseil municipal

Affaire suivie par Cécile BIESSY

Assistante Direction Générale des Services

Tél. : 01 69 89 70 71 / social.logements@sglc.fr

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**Lundi 12 décembre 2022 à 20 H 00
en mairie**

ORDRE du JOUR

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 14 novembre 2022
2. Autorisation budgétaire pour l'exécution des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023
3. Décision modificative n°3
4. Mise à jour du tableau des effectifs
5. Augmentation de la valeur faciale des chèques déjeuner
6. Créations de postes en vue du recensement de la population 2023, fixation de la rémunération des agents recenseurs et de la coordination
7. Acquisition par la commune à l'Euro symbolique, des parcelles cadastrées AI 12, AI 17 et AI 322 appartenant à la SAS TECHNICAL (groupe COVIVIO)
8. Tarifs locations de salles et d'équipements municipaux
9. Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Pour chacun des points énumérés ci-dessus qui seront soumis à une délibération, des notices explicatives sont jointes à la présente convocation.

Selon le Code Général des Collectivités Locales, selon l'article L. 121-15-1 du code des communes et, conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 approuvé à l'unanimité, **seules les déclarations écrites des Conseillers Municipaux remises en Mairie seront contenues dans le Procès-Verbal.**

La présente convocation, affichée en mairie et publiée sur les supports informatiques de la commune, vous est transmise par voie dématérialisée conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 « Engagement et Proximité » ou sera adressée par écrit au conseiller municipal qui en fait la demande écrite à la Direction Générale des Services.

Veuillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

*Vice-président en charge de la politique sportive de Grand Paris Sud,
Conseiller départemental, président délégué aux Sports,*

Affichage mairie et

publication site internet de la ville le 06-12-2022



Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil
2 route de Lieusaint – 91250
Département de l'ESSONNE

Tél. : 01 69 89 70 70
Fax : 01 60 75 01 91
Courriel : contact@sglc.fr

<https://www.saint-germain-les-corbeil.org/>